

Accueil CDC

Reçu le

06 FEV. 2018

Communauté de Communes
de l'Île de Ré

De: Francois Petersen <[redacted]>
Envoyé: lundi 5 février 2018 19:10
À: Accueil CDC
Objet: Enquête publique modification du POS d'Ars en Ré
Pièces jointes: 2 requête 2018 enquête publique modification POS Ars en Ré.pdf; bande des 15 m extension Petersen.pdf

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint ma requête en vue de la modification du POS d'Ars en ré.

Bien à vous

François Petersen
[redacted]

Boulogne le 5 février 2018

Monsieur le Président,

Objet : Demande de modification de l'article UA 7 du POS d'Ars en Ré en vue d'un projet d'extension en Zone UA de 30m² au sol et 1 étage de 30m² sur la parcelle N° 89 au 3, chemin de l'Ardillier, Ars en Ré

Le projet d'extension d'une surface de 30 m² au sol et d'un étage de 30m² se situe sur une terrasse entre 2 maisons (une grande et une petite maison, voir plan joint) m'appartenant et donnant sur un jardin. Ces deux bâtiments en étages sont implantés en zone UA.

La terrasse sur laquelle l'extension est prévue est en limite séparative et au-delà de la bande des 15m. L'extension est envisagée avec un retrait de 3m

- La grande maison (GM) avec un étage a une surface au sol de 110 m² et un étage de 60m² (sur parcelle 89)
- La petite maison (PM) avec un étage a une surface au sol de 40 m² et un étage de 18m². (sur parcelle 1072)
- Le terrain non construit restant est de 766 m² (sur parcelle 89)

La terrasse sur laquelle l'extension est prévue est à la cote NGF 3,90m.

Requête

Ma requête est la suivante :

Dans le cadre de l'enquête publique en vue de la modification actuelle du POS de la commune d'Ars est-il possible de modifier l'article UA7 afin de s'affranchir de la contrainte de la bande des 15 m pour réaliser cette extension entre les deux maisons existantes (comblement de dent creuse) (voir photo ci-dessous)?

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François PETERSEN. 




A = petite maison avec 1 étage

B = grande maison avec 1 étage

CD = projet extension avec 1 étage

François PETERSEN. [REDACTED]

[REDACTED]

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
CHARENTE MARITIME

Commune :
ARS-EN-RE

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/200

Date d'édition : 17/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique et de Gestion Cadastre
Réception sur RDV : 17024
17024 La Rochelle Cédex 1
tél. 05.46.30.68.04 - fax 05.46.30.68.05
ptgc.170.la-rochelle@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastrer.gouv.fr
Ministère des Finances et des Comptes

